



Conseil Municipal

5 Mars 2020

Présents : Jean-Michel DÉGREMONT, Maire, Sophie MEURDESOF, Jean DIDIER, Dominique NAVET, Fabienne PRIMA, Bernard MOUSSEY, Catherine VANDEKERKHOVE, David NOEL, Michèle CAFFIER, Michel QUANDALLE, Béatrice BOULY, Jean-Pierre FLOUR, Valérie DRANSART, Alain FIX, Michèle AUGÉ, Michel CLABAUT

Absent : Bernard GRARE

Excusés : Marie Françoise LECAILLE donne pouvoir à Dominique NAVET
Guy PETIT donne pouvoir à Michel CLABAUT

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 18 Heures 30

Secrétaire de séance : Alain FIX

Jean-Michel DÉGREMONT, remercie l'ensemble des membres du Conseil Municipal pour les marques de sympathie qui lui ont été témoignées à l'occasion du décès de ses parents.

1) APPROBATION DU COMPTE RENDU

Jean-Michel DÉGREMONT, Maire, soumet le compte rendu du Conseil Municipal en date du 20 décembre 2019 et demande s'il y a des observations.

A l'unanimité, à 18 voix pour, le compte rendu est approuvé.

2) ACCEPTATION SUBVENTION FARDA AIDE A LA VOIRIE COMMUNALE

Monsieur le Maire présente la subvention FARDA d'aide à la Voirie Communale d'un montant de 12 475 € pour les travaux de réfection de chaussée rue de l'Enfer et réfection de trottoirs au niveau du cimetière estimés à 31 189€.

Il demande l'autorisation aux membres du Conseil Municipal de percevoir cette subvention.

A l'unanimité, à 18 voix pour, 0 contre et 0 abstention, approuve la perception de cette subvention.

3) LEVER DE RESERVE PARCELLE A48 RUE JEAN LEGRAND

Jean-Michel DÉGREMONT explique à l'ensemble des membres du Conseil Municipal que la parcelle AC 48 est soumise à une réserve. La société PROMOPALE, mandatée par les propriétaires (M. et Mme LENGLET) met en demeure la mairie d'acheter la parcelle AC 48. Monsieur le Maire explique que si le Conseil Municipal n'est pas d'accord sur l'achat de la parcelle, la réserve est levée automatiquement.

Suite à l'exposé de Monsieur Le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 18 voix pour, 0 contre et 0 abstention, s'oppose à l'achat de la parcelle.

4) CHANGEMENT DE ZONAGE POUR LA PARTIE 2AU EN 1AU

Jean-Michel DÉGREMONT Maire, présente la nécessité de modifier le zonage de la parcelle de 11 000 m2 propriété de la commune au Centre Bourg afin de permettre la réalisation du projet de béguinage.

Cette demande sera adressée à la CAB pour une modification du PLUI lors de la prochaine réunion courant juin 2020.

Suite à l'exposé de Monsieur Le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 18 voix pour, 0 contre et 0 abstention, approuve cette demande de changement de zonage.

5) SUPPRESSION DE DEMANDE PREALABLE A LA CAB POUR LA POSE DE CLOTURES

Jean-Michel DÉGREMONT, informe que le règlement d'urbanisme exempte certaines déclarations préalables à la réalisation de travaux dont la pose de clôtures.

Monsieur le Maire souhaite que les cerfas soient déposés en mairie afin d'étudier si les travaux déclarés doivent faire l'objet d'une déclaration auprès du service instructeur de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais.

Suite à l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal est favorable à 18 voix pour, 0 contre et 0 abstention, à la suppression des demandes préalables à la CAB.

6) DIVERS

Avenant entreprise ALEXANDRE

Jean-Michel DÉGREMONT présente l'avenant des travaux de l'entreprise ALEXANDRE d'un montant de 2 835€, pour la pose d'imposte verticale au niveau des portes des bureaux du premier étage de la Maison des Services et de l'agence postale afin d'apporter plus de lumière naturelle et ainsi éviter l'usage de l'éclairage artificiel.

Suite à l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal est favorable à 18 voix pour, 0 contre et 0 abstention, à la pose de ces impostes.

Approbation du plan de financement de la RAM pour la DETR

Jean-Michel DÉGREMONT présente le plan de financement des travaux du Relais d'Assistants(es) maternels(les). A la date de ce jour une subvention de 55% est acquise (DETR et Conseil Départemental), en attente de la subvention de CAF qui viendrait s'ajouter.

Suite à l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal à 18 voix pour, 0 contre et 0 abstention, est favorable au plan de financement proposé.

Vente de la salle des conférences au Crédit Agricole

Jean-Michel DÉGREMONT rappelle que la commune a fait appel aux services de l'Etablissement Public Foncier pour acquérir et démolir les locaux de l'agence actuelle du Crédit Agricole.

En ce qui concerne la salle des Conférences, le Maire demande aux membres du Conseil municipal de l'autoriser à engager toutes les démarches et à signer les documents relatifs à sa vente au Crédit Agricole.

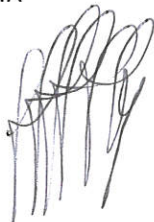
Suite à l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal à 18 voix pour, 0 contre et 0 abstention, est favorable à sa demande.

Monsieur le Maire remercie les membres du Conseil Municipal pour leur participation et leurs aides dans la réalisation de tous les projets et délibérations prises au cours de son mandat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 00.

Le secrétaire de séance,

Mr Alain FIX



Le Maire,

Jean Michel DÉGREMONT

